

Avis de constitution

SOCIETE « RESIDENCES SION »

Siège Abidjan, Cocody, en COTE D'IVOIRE, Abidjan
Cocody Riviera palmeraie dernière le restaurant Samer
lot 34 ilot 01, Lot 34, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/11/2024 , et enregistrés le 26/11/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « RESIDENCES SION »

Objet: La société a pour objet, en Côte d'Ivoire, dans la zone OHADA et à l'étranger :

- Location et vente d'appartements de luxe ;
- Résidences meublées ;
- Immobilier ;
- Prestation de services ;
- Distribution ;
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, en COTE D'IVOIRE, Abidjan
Cocody Riviera palmeraie dernière le restaurant Samer
lot 34 ilot 01, Lot 34, Ilot 01

Dirigeant(s) Mme MAIZAN AMA KRAH JEANNE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-00224 du 09/01/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°01518/GTCA/RC/2025 du 09/01/2025

